



Brochure d'information destinée aux
élèves entrant au **1^{er} degré différencié**



**ETUDIER – VIVRE - S'EPANOUIR –
S'ORIENTER
A L'INSTITUT DE LA PROVIDENCE**

Année scolaire 2012 - 2013

Introduction

Parents et élèves, vous vous trouvez, au seuil d'une nouvelle étape « scolaire », une étape importante : le passage à l'enseignement secondaire.

Afin de vous permettre de poser un choix éclairé sur les orientations possibles, nous avons réalisé cette brochure qui vous présentera, dans le détail, les éléments concernant l'Institut de la Providence et particulièrement son premier degré différencié:

- les valeurs défendues au sein de l'école
- la structure de l'enseignement à l'Institut
- les objectifs de la 1^{ère} année différenciée
- quelques renseignements pratiques
- les modalités d'inscription.

Le passage de la 6^e année primaire à la 1^{ère} année secondaire se vit à la fois dans la rupture et la continuité et cela risque parfois d'inquiéter. En effet, l'élève devient le plus jeune parmi les « grands ». Il entre dans un univers inconnu, où le nombre de professeurs et de cours est multiplié, où il doit faire preuve de plus d'autonomie... De plus, l'acquisition du CEB est un objectif majeur de l'année. Nous restons convaincus qu'il n'est pas le seul enjeu de l'année. Trouver ou retrouver le plaisir de venir à l'école, apprendre en petit groupe, poursuivre les apprentissages passés sont pour nous tout aussi importants.

Dans le même temps, les mécanismes d'apprentissage s'appuient sur les connaissances acquises, les valeurs vécues et le travail accompli auparavant...

1. Les valeurs défendues à l'Institut de la Providence

Notre école est avant tout un lieu d'**enseignement**, d'éveil, de découverte, de transmission de connaissances et d'acquisition de compétences. Nous souhaitons développer chez l'élève le goût de la recherche et du savoir, le souci de la rigueur, la volonté de donner le meilleur, le plaisir d'apprendre. Nous souhaitons également l'aider ainsi à assumer progressivement la responsabilité de sa propre formation.

L'école est également un lieu d'**éducation** où une équipe d'adultes propose aux jeunes des valeurs susceptibles d'inspirer une vie d'homme et de femme comme l'accueil, l'écoute, le respect. Cette action repose sur le respect fondamental de l'autre, de son milieu de vie, de sa culture, autant que sur celui du groupe où quelques règles de « vivre ensemble » sont indispensables.

L'école est aussi un lieu d'ouverture à **la foi et la vie intérieure**. A travers des temps de réflexion, de ressourcements, de célébration, nous souhaitons ouvrir l'esprit et le cœur sur des questions essentielles de sens à donner à sa vie, de place à réserver aux autres et à Dieu.

2. La structure de l'enseignement à l'Institut

Afin de respecter toutes les dimensions de la formation humaine, les grilles horaires proposées forment un ensemble équilibré et cohérent où sciences et lettres, sports et arts se côtoient, où dimensions intellectuelles, dimensions techniques et qualifiantes sont présentes. C'est la formation nécessaire à l'adulte de demain, un adulte créatif et entreprenant qui devra s'équiper pour évoluer dans toutes les situations et poursuivre son parcours au maximum de ses compétences et au plus près de ses aspirations.

Le premier degré différencié est uniquement accessible aux élèves qui n'ont pas leur CEB et qui ont soit suivi une 6^{ème} primaire, soit 12 ans au moins (au 31 décembre de l'année en cours)

Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés, viendront alors dans les différentes sections, les options suivantes :

ENSEIGNEMENT

GENERAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

LATIN

GREC

MATHEMATIQUE

SCIENCES

L1 : NEERLANDAIS OU

ANGLAIS

L2 : ANGLAIS OU ALLEMAND

L3 : ALLEMAND OU ESPAGNOL

SCIENCES ECONOMIQUES

SCIENCES SOCIALES

ET EDUCATIVES

TECHNIQUE DE QUALIFICATION

GESTION -

COMPTABILITE

TECHNIQUES

SOCIALES

ASPIRANT(E) EN

NURSING

PROFESSIONNEL

HOTELLERIE -

RESTAURATION

CONFECTION -

VENTE-RETOUCHE

SERVICES SOCIAUX

- AIDE-FAMILIAL(E).

- PUERICULTURE

- AIDE-SOIGNANT(E)

- ACCUEIL MEDICO-SOCIAL

3. Contenus et objectifs du 1^{er} degré différencié

	1D	2D	1SD
Formation commune			
Religion	2	2	2
Education physique (dont 1h de natation)	3	3	3
Français	8	6	5
Mathématique	6	5	5
Néerlandais	2	2	2
Etude du Milieu	2	2	2
Sciences	2	2	3
Sport	1		1
Art plastique	2	1	
Formation complémentaire			
Métiers de l'alimentation	2	3	3
Habillement	-	3	3
Formation à la vie quotidienne	2	3	3

Les choix de la 3^{ème} à la 7^{ème} ouvrent davantage de possibilités et permettent de travailler de façon plus motivée et donc plus efficace. Le conseil de classe assiste l'élève afin de lui garantir un maximum d'ouvertures pour l'avenir, d'éviter les spécialisations précoces et les choix négatifs. Une fois les choix posés et acceptés, il faut les assumer et surmonter les difficultés sans les contourner: dialogue, encouragements et soutien des parents sont alors plus que nécessaires...

3.2. Les compétences disciplinaires

Durant les 2 ou 3 années à venir, l'élève développera les « outils » qui lui permettront de gérer efficacement son travail et ses études. Il s'agit de développer à la fois des aptitudes communes à toutes les branches (synthétiser, structurer, classer...) et des compétences propres à chaque discipline (savoir-lire, savoir-écouter, appliquer...).

Acquérir des compétences ne signifie nullement pour l'élève devenir un spécialiste dans les différentes branches. Ce qui lui est demandé, c'est avant tout de maîtriser des savoir-faire, c'est-à-dire de s'approprier des techniques, des modes de pensées et d'action sur base d'un certain nombre de savoirs. Ces savoir-faire lui permettront de réussir dans les disciplines communes à tous les programmes et de bien choisir ses options, de s'orienter avec les meilleures chances de succès.

Ces compétences, ces objectifs et ces exigences sont présentés en tout début d'année à chaque élève. L'évaluation porte alors sur la maîtrise des compétences.

Se réconcilier avec l'école, travailler en petits groupes, développer une image positive de soi nous semblent également faire partie des objectifs poursuivis lors de cette première année différenciée.

A/ Signification des évaluations

Les évaluations sont des étapes importantes de la scolarité de l'élève. Elles signalent son degré de compétence face à une matière donnée. Les résultats peuvent également traduire le degré d'implication des élèves dans leurs études. La remise des bulletins est l'occasion de rencontrer le titulaire et/ou les professeurs de branches pour faire le point sur la situation scolaire de l'élève, permettant ainsi de mettre en place une stratégie de remédiation et parfois aussi de constater un manque de travail de la part de l'élève.

Chaque élève reçoit un bulletin récapitulatif qui reprend une appréciation pour les sessions d'examens et les périodes de chaque branche. Il comprend également les avis et les conseils des professeurs ainsi que les décisions et commentaires du conseil de classe et du titulaire.

B/ La formation commune

La formation commune comprend 30 périodes de cours en 1^{ère} et 23 périodes en 2^{ème} en 1SD. Certains sont la suite de la formation en primaire comme les Mathématiques et le Français, d'autres sont nouveaux comme l'Etude du Milieu ou le Néerlandais.

L'étude du milieu

Nouveau cours conçu comme un cours intégré qui contient des approches géographiques, historiques et sociales. Il se prête particulièrement bien à l'épanouissement des compétences générales (analyse, synthèse, structure...)

Les langues modernes.

L'Institut a choisi, dès la 1^{ère} année, le néerlandais comme deuxième langue. Certains élèves possèdent déjà des notions de néerlandais, d'autres vont les découvrir. L'objectif poursuivi est de se familiariser avec une nouvelle langue, d'entraîner des compétences communes à tous les cours comme par exemple : la mémorisation, la compréhension de consignes, la rédaction de réponses.

C/ La formation complémentaire

La formation complémentaire est un champ privilégié d'observation. En effet, elle a pour objectifs :

- de favoriser l'observation de l'élève par lui-même et par ses professeurs,
- de faciliter le choix, par l'élève, de l'une ou l'autre voie qui se présentera à lui dans le futur,
- de l'éduquer en visant le savoir-être, c'est-à-dire des attitudes d'esprit,
- de combler d'éventuelles lacunes antérieures ou de se dépasser.

En 2^{ème} D et pour l'année complémentaire (1SD), cette formation complémentaire comprend 9 périodes de cours décomposées en 3 domaines : les métiers de l'alimentation, l'habillement et la formation à la vie quotidienne.

La certification

Au terme de la 1^{ère} D, l'élève effectue l'épreuve externe du CEB.

En cas de réussite, l'élève est orienté en 1^{ère} année complémentaire (1^{ère} S). Cette orientation est complétée par un Plan d'Apprentissage Individuel (PAI) et des conseils d'orientation. La réussite est liée aux résultats de l'épreuve externe. L'élève est orienté vers la 2^{ème} année différenciée s'il ne maîtrise pas les compétences attendues au CEB. Celle-ci a les mêmes objectifs que la 1^{ère} D.

L'obtention du CEB intègre l'élève dans le 1^{er} degré commun (1^{ère} S ou 1^{ère} SD)

5. Quelques renseignements pratiques

Horaire des cours

Cours de 8h30 à 15h25 ou 16h15.

Etude

Une salle d'étude est ouverte toute la journée sous la surveillance d'un éducateur. Le soir, une étude surveillée gratuite est organisée tous les jours jusqu'à 17h00 (le mercredi jusqu'à 16h00).

Centre de documentation et centre cybermédia

Les élèves y ont accès toute l'année suivant un horaire bien défini. Les élèves sont guidés dans leurs recherches et leurs choix par l'éducatrice ou le professeur responsable. Une somme de 5 € par élève et par an permet l'entretien et l'achat de livres, périodiques et logiciels.

Natation

Ce cours, donné à la piscine de Rixensart, est organisé pour les élèves de 1^{ère} D et 2^{ème} D.

Les frais de 60 €, couvrant le trajet et l'entrée au bassin, seront repris sur la facture de novembre.

N.B. : seul un certificat médical peut dispenser un élève de ce cours.

Le prix est ramené à 50 € pour un deuxième enfant inscrit au cours.

Repas - Sandwiches: 1,5 €

Frais

1. En juin, pour les anciens élèves, ou à l'inscription pour les nouveaux, un acompte de 75 € sur les frais d'année est demandé. Cette somme peut être versée sur le compte n° **795-5669054-72** de la Providence Humanités à Wavre (communication : NOM de l'élève + Prénom de l'élève + acompte inscription en (niveau) année 2012-2013). Elle sera décomptée de la facture de novembre.

2. En novembre, une facture est adressée aux parents. Elle reprend tous les frais scolaires de l'année (sauf frais de visites, excursions, ...).

Modalités d'inscription

Les inscriptions à l'Institut de la Providence sont prises conformément au règlement en vigueur.

Nous sommes conscients de la difficulté d'inscrire son enfant en 1^{ère} D dès le 1^{er} trimestre. C'est pourquoi, nous souhaitons vous informer que le nombre de places disponibles est chaque année suffisant. L'essentiel des inscriptions se fait durant le 2^{ème} trimestre pour les élèves issus de l'enseignement spécial car c'est à ce moment que les décisions se prennent. Pour les élèves issus de l'enseignement ordinaire, c'est durant le 3^{ème} trimestre que certains indicateurs orientent l'élève vers la 1^{ère} D. Nous avons donc réservé un nombre suffisant de places pour chacun.

Pour les élèves venant de l'enseignement ordinaire, l'inscription se voit définitivement confirmée lors de la remise à l'Institut de l'attestation de fréquentation de l'école primaire, la copie recto/verso de la carte d'identité et la copie du bulletin de la dernière année fréquentée.

Pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé, l'inscription se voit définitivement confirmée moyennant l'avis favorable du Conseil d'admission et après remise à l'Institut de l'attestation d'avis motivé (document délivré par le CPMS après une entrevue avec les parents) permettant le passage de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire, la copie recto/verso de la carte d'identité et la copie du bulletin de la dernière année fréquentée.

Conclusion

Comme vous avez pu le constater, cette structure très élaborée et souple dans la différenciation doit permettre de mener chaque élève en 1 an ou 2 ans (parfois 3 ans) à des socles de compétences donnés qui lui permettront d'accéder ultérieurement à tel ou tel type d'études.

Cette organisation du 1^{er} degré différencié se veut la plus stable possible. Elle est cependant susceptible d'être corrigée en fonction des directives impératives qui nous parviendraient.

Nous espérons vous avoir éclairés dans vos interrogations et vous avoir rassurés quant à notre souci de proposer une formation adaptée et cohérente aux jeunes qui nous sont confiés.



1^{er} degré autonome

